1 Avenue Roland Garros
38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS
Guichet unique 04 74 20 88 71

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
ROBINSONS – SITE DE CHATONNAY – 3/12 ANS

FICHE D'INSCRIPTION PRINTEMPS 2024

NOM :	**PRENOM :**
AGE :	**TEL D'URGENCE :**

ATTENTION : Par manque d'animateur, le nombre de places en navette sera limité à 8 enfants. Nous serons susceptibles de vous appeler dès que la capacité maximale sera atteinte (le portail famille ne le précise pas)

Semaine 1 du 15 au 19 avril	**TRANSPORT MATIN** ☐St-Jean de Bournay (8h20)	**PERI-LOISIRS MATIN** 7h30/8h ☐St-Jean de Bournay ☐Chatonnay	**JOURNEE 8h-9h/17h-18h**	**PERI-LOISIRS SOIR** 18h/18h30 ☐St-Jean de Bournay ☐Chatonnay	**TRANSPORT SOIR** ☐St-Jean de Bournay (17h40)
Lundi	☐	☐	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐	☐	☐

Semaine 2 du 22 au 26 avril	**TRANSPORT MATIN** ☐St-Jean de Bournay (8h20)	**PERI-LOISIRS MATIN** 7h30/8h ☐St-Jean de Bournay ☐Chatonnay	**JOURNEE 8h-9h/17h-18h**	**PERI-LOISIRS SOIR** 18h/18h30 ☐St-Jean de Bournay ☐Chatonnay	**TRANSPORT SOIR** ☐St-Jean de Bournay (17h40)
Lundi	☐	☐	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐	☐	☐

Pour des raisons météorologiques ou d'annulation des prestataires le programme peut être modifié.
Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (voir le règlement de fonctionnement).

Tarifs

En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué, aucun remboursement ne sera effectué.

TARIFS accueils de loisirs extrascolaires 3-12 ans					
Quotient familial en cours	**A la journée**	**Forfait 3 jours consécutifs**	**Forfait semaine**	**Transport matin ou soir**	**Péri-loisirs demi-heure**
0-300	7,40 €	19,80 €	31,50 €	0,65 €	0,55 €
301-500	8,70 €	23,50 €	37,70 €	0,65 €	0,55 €
501-700	9,90 €	25,95 €	42,00 €	1,00 €	0,55 €
701-800	11,15 €	29,70 €	47,00 €	1,00 €	0,65 €
801-1000	13,00 €	34,65 €	55,65 €	1,00 €	0,65 €
1001-1300	14,85 €	39,55 €	63,00 €	1,30 €	0,65 €
1301-1600	16,70 €	44,55 €	70,45 €	1,30 €	0,65 €
1601-1900	18,00 €	48,20 €	76,65 €	1,30 €	0,75 €
1901-2200	19,20 €	51,95 €	81,60 €	1,60 €	0,75 €
2201 et plus	20,40 €	55,65 €	86,55 €	1,60 €	0,75 €
En cas de jour férié : proratisation des forfaits au nombre de jours d'ouverture					

Impayés : *Le Trésor Public informe régulièrement la collectivité du suivi des impayés. Cette dernière est alors en droit de refuser l'accès aux prestations des familles faisant l'objet de plus d'un mois de retard. Il appartient alors aux familles de régulariser leur situation auprès du Trésor Public pour pouvoir accéder de nouveau aux prestations.*

Je soussigné (e),……, responsable légal de l'enfant atteste qu'aucune modification n'est à apporter sur les documents d'inscriptions : dossier annuel, fiche sanitaire, fiche d'autorisations et informations relatives à la famille.

Date : **Signature du responsable légal :**

La Caisse d'allocations familiales participe au financement de cet accueil de loisirs.

Les informations recueillies par le biais de cette fiche d'inscription sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte les demandes d'inscription à l'accueil de loisirs. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public.

Les données peuvent être conservées jusqu'à 10 ans conformément aux archives départementales sur support papier et numérique et sont transmises seulement aux services concernés au sein de Bièvre Isère Communauté et à la CAF uniquement en cas de contrôle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement, d'effacement, de portabilité, de déréférencement et d'un droit à la mort numérique. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez consulter notre politique de protection des données ou contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD) à l'adresse suivante : rgpd@bievre-isere.com.